ON A TUÉ CE MATIN

Roman Policier

Collection "SPHINX"

1F.20

N° 36 — Jack Liver — ON A TUÉ CE MATIN —

On a tué ce matin...

par Jack RIVER

CHAPITRE PREMIER

Le secrétaire du commissaire de police de la rue de Condé, dans le quatrième arrondissement, était bien tranquillement occupé à son habituelle besogne, en attendant l'arrivée du commissaire, « le *patron* », ainsi qu'est nommé d'une manière aussi familière que respectueuse ce fonctionnaire, quand un agent pénétra dans son bureau.

— M. Lejoie, il y a là un homme qui veut vous voir tout de suite... le facteur...

M. Lejoie se leva en caressant d'une main complaisante la petite barbe courte et frisée qui ornait son menton.

— Le facteur ?... Mais qu'est-ce qu'il y a d'extraordinaire à cela ?

Si le digne fonctionnaire avait posé cette question, c'est qu'il avait remarqué l'agitation anormale de l'agent placé devant lui.

M. Lejoie gagna aussitôt la salle.

— Eh bien, facteur, demanda-t-il cordialement, qu'est-ce qui se passe ?

Le facteur, qui offrait d'habitude une face joviale et gaie, semblait transfiguré : il était tout pâle et, malgré le froid de cette matinée de mars, de grosses gouttes de sueur coulaient de son front.

D'une voix rauque, il articula :

— Je viens de découvrir un cadavre !

— Un cadavre, mais où ça ?

— Au 16 *bis* de la rue de Condé...

L'arrivée d'un troisième personnage, vêtu d'un pardessus gris clair, apporta une diversion.

— Qu'est-ce qui se passe ? demanda le nouveau venu qui n'était autre que M. Bulliet, le commissaire de police.

Son subordonné expliqua l'affaire en deux mots.

M. Bulliet se tourna vers le facteur et lui frappa amicalement sur l'épaule.

— Allons, mon brave, reprenez vos esprits, et racontez-moi tout cela bien calmement... Allez, je vous écoute...

— Voilà : je venais d'entrer au 16 *bis* et je montais directement chez M. Ledouanié, pour qui j'avais un paquet recommandé, quand, dans sa salle à manger, je l'ai trouvé allongé sur le tapis, baignant dans une mare de sang.

— Il n'a peut-être pas été tué, objecta le commissaire; car ce pauvre homme a très bien pu être victime d'une hémorragie...

Son interlocuteur hocha énergiquement la tête.

— Non, non, il était couché sur le ventre, et il portait une plaie dans le dos... oh ! cette blessure, et puis il y avait du sang partout... partout...

M. Bulliet était un homme de décision. Se tournant vers un brigadier qui se tenait là, il ordonna :

— Téléphonez immédiatement qu'on a trouvé un homme assassiné au 16 *bis* de la rue de Condé; vous, Lejoie, venez avec moi, et vous autres aussi,

fit-il en s'adressant à trois agents.

Se tournant alors vers le facteur, il lui demanda :

— Est-ce que vous en avez encore pour longtemps avant de terminer votre tournée ?

— Non, Monsieur le Commissaire; dans une demi-heure, j'aurai terminé.

— Eh bien, faites vite, et revenez ici tout de suite; on aura certainement besoin de votre témoignage...

— C'est entendu, Monsieur le Commissaire, vous pouvez compter sur moi...

.....

Immédiatement prévenu, le commissaire Létard, de la brigade spéciale, ne tarda pas à arriver sur les lieux.

Le commissaire Létard était âgé de trente-cinq ans environ; il avait le regard froid et lucide, le visage ouvert et sympathique.

Il pénétra sous le porche de l'antique maison devant laquelle veillait un agent, puis il s'engagea dans l'escalier obscur, aux larges marches, à la rampe de fer forgé.

En passant devant la loge de la concierge, il avait pu se rendre compte que celle-ci était assez en retrait et qu'il était très facile à quelqu'un venu du dehors de s'introduire dans l'immeuble sans être aperçu de la concierge.

Devant une porte du quatrième étage, un second agent veillait.

Ayant pénétré dans le logement, Létard fut le témoin d'un affreux spectacle.

Un homme, qui devait être âgé d'au moins

soixante ans, si l'on en jugeait par ses cheveux gris, les rides de son cou, était allongé sur le tapis, la face contre terre. Il était vêtu d'un pyjama de tissu ordinaire, mais très propre, et portait dans le dos une plaie affreuse, cette plaie qui avait tant épouvanté le facteur.

Après avoir serré la main du commissaire de police et de son secrétaire, Létard remarqua :

— Mais cet homme-là a été assassiné depuis un certain temps : remarquez, le sang est déjà tout coagulé...

— C'est aussi ce que j'ai pensé, répondit M. Bullet; et je crois que le vol est le mobile du crime, car un secrétaire a été forcé et je n'ai trouvé d'argent nulle part...

— Qui a découvert le corps ?

— Le facteur, en apportant un objet recommandé...

Après avoir jeté un coup d'œil dans l'appartement, Létard se retira en déclarant :

— Nous ne pourrons rien faire tant que je n'aurai pas interrogé les locataires de l'immeuble, et surtout tant que je n'aurai pas entre les mains le rapport du médecin-légiste.

La victime, M. Ledouanié, habitait au quatrième étage; au cinquième et dernier étage, il y avait deux logements : le premier était occupé par des locataires absents depuis plusieurs semaines; celui d'en face, et qui se trouvait juste au-dessus de l'infortuné vieillard, était vide et la porte n'en était pas même fermée.

Létard nota les noms des différents locataires, les avertissant d'avoir à se tenir à sa disposition; puis, tandis que les photographes de l'Identité judiciaire prenaient possession de l'appartement, il

se dirigea vers le commissariat en compagnie de l'obligeant M. Bulliet.

Le facteur était déjà revenu, sa sacoche, maintenant vide, posée sur le banc.

Le commissaire de police le désigna.

— M. Létard, voici l'homme qui a découvert le corps de M. Ledouanié.

Létard prit une chaise et demanda :

— Quelle heure était-il quand vous avez découvert le corps de la victime ?

— Neuf heures, neuf heures cinq, peut-être...

— Vous aviez une lettre recommandée à lui remettre ?

— Non, un petit paquet recommandé.

— Racontez-moi comment les choses se sont passées.

— Voilà : je savais où habitait M. Ledouanié, car il y a plus d'un an que je fais le quartier et j'avais eu plusieurs fois l'occasion d'aller chez lui; par conséquent, je connaissais le chemin.

« Je montai au quatrième et je sonnai, mais on ne me répondit pas; au deuxième coup de sonnette, je tournai le bouton et j'entrai : c'est alors que je vis le corps...

— Qu'avez-vous fait à ce moment ?

— Rien, je suis resté médusé, je tremblais sur mes jambes; puis j'ai refermé la porte, je suis descendu quatre à quatre et je suis venu avertir ici. C'est tout.

Létard se frotta le menton, d'un geste qui lui était habituel.

— C'est bien, je vous remercie, mon ami... à propos, donnez-moi votre nom et votre adresse: les magistrats tiendront sans doute à vous inter-

roger, quoique votre témoignage ne puisse rien apporter de nouveau...

— Je me nomme Jules Sermonnet, et j'habite 102, rue du Four.

Dans le courant de l'après-midi, Létard était en possession du rapport du médecin-légiste. Il apprenait ainsi que la mort avait été provoquée par un coup de couteau, une lame assez large, précisait le praticien, et la mort remontait au lundi, à neuf heures du matin.

Or, le cadavre avait été retrouvé le mardi, à neuf heures du matin, c'est-à-dire exactement vingt-quatre heures plus tard, ce qui expliquait la coagulation du sang et la rigidité du corps.

II

Létard n'était pas un policier comme les autres; et, au début de sa carrière, certains de ses collègues l'avaient volontiers accusé de pratiquer des méthodes « américaines », voire de se livrer à son métier un peu en amateur; mais il faut croire que ces méthodes avaient du bon, car plus d'un succès était venu couronner ses enquêtes.

Ainsi, ce jour-là, le commissaire avait-il totalement négligé d'interroger les locataires avant de connaître la date et l'heure du crime.

Quand il fut fixé sur ce point, il commença par interroger la locataire du quatrième étage, celle qui habitait sur le même palier que la victime.

Le logement, à peu près semblable à celui de Ledouanié, sauf qu'aucune fenêtre ne donnait sur la cour, était sombre et tout y était en désordre; il était habité par une vieille femme d'une soixantaine d'années : Mme Maximilienne.

— Madame, demanda Létard avec la plus grande politesse, vous n'ignorez pas que votre voisin a été assassiné hier matin; est-ce que vous avez entendu quelque chose, ou vu quelqu'un entrer chez M. Ledouanié avant neuf heures du matin ?

Mme Maximilienne, vêtue d'un large peignoir, considéra le policier d'un air hagard.

— Sais pas ce que vous voulez dire...

Patiemment, et sous une autre forme, Létard réitéra sa question.

— Sais pas, j'ai rien vu, rien entendu...

De guerre lasse, le policier la quitta en murmurant :

— De deux choses l'une : ou alors elle est idiote, ou bien elle joue la comédie, mais je dois avouer que, dans ce cas, elle la joue à la perfection, car c'est jusqu'à son regard qu'elle sait rendre stupide.

Chez le voisin du dessous, il obtint un témoignage qui lui parut intéressant.

La locataire, une femme d'une quarantaine d'années, l'œil noir, encore belle et agressive, expliqua avec un fort accent méridional :

— Mon mari part tous les jours vers les huit heures du matin; le jour du crime, il a croisé le filleul de M. Ledouanié qui montait voir son parrain.

— Vous êtes sûre de ce que vous affirmez ?

— Oui, absolument certaine. Je connais bien ce jeune homme : il s'appelle Paul Blémont, il est entré chez son parrain et je l'ai entendu qui se disputait avec lui...

Létard regarda sévèrement son interlocutrice.

— Madame, prenez bien garde à ce que vous

dites : la liberté, et peut-être la vie d'un homme dépendent de vos paroles.

Cet avertissement solennel, loin de refroidir son ardeur, avait au contraire excité la brune méridionale.

— Té ! je suis sûre de ce que j'avance, s'écria-t-elle avec indignation; je les ai entendus qui criaient tous les deux : c'était une dispute pour de vrai !

— Est-ce que c'était la première fois que cela se produisait ?

— Non, ça faisait la troisième ou quatrième fois pour le moins !

— A quelle heure est parti M. Jacques Blémont ?

— Ça, je ne saurais pas le dire, vu que je n'ai pas l'heure ici : mon réveille-matin est cassé depuis une semaine, et mon mari emporte sa montre à son travail.

Létard poursuivit son interrogatoire, mais les autres locataires n'avaient rien entendu, ou bien ils étaient déjà partis à leur travail quand le filleul de la victime était arrivé.

Le policier pénétra enfin chez la concierge.

— Connaissez-vous le neveu de M. Ledouanié ? demanda-t-il.

— Pour sûr que je le connais : c'est un garçon tout ce qu'il y a de bien...

— L'avez-vous vu entrer ici le matin du crime?

— Ma foi, je ne m'en souviens pas.

— Savez-vous où habite M. Paul Blémont ?

— Oui, il habite rue de Buci, au coin de la rue Grégoire-de-Tours.

— A deux pas d'ici; et quel est son métier ?

— Dessinateur; il travaille pour les catalogues des grands magasins.

En sortant de la loge de la concierge, Létard se heurta à M. Laroche-Trésorties.

M. Laroche-Trésorties était le juge d'instruction qui venait d'être nommé pour poursuivre cette affaire.

Il connaissait Létard et lui tendit la main, un sourire débonnaire aux lèvres.

— Eh bien, commissaire Létard, où en êtes-vous de votre enquête ?

L'attirant à l'écart, afin que la concierge n'entendit pas leurs propos, le policier lui narra les confidences de la locataire du troisième étage, Mme Bourlet, la seule qui eut apporté quelque lumière en cette affaire.

M. Laroche-Trésorties, dans sa face réjouie, lança un sourire complice à son greffier qui se tenait à côté de lui comme un grand oiseau triste.

— Ça y est, Georges, nous tenons notre coupable : le jeune homme besogneux — on ne doit pas faire fortune à dessiner pour les catalogues des grands magasins — venant réclamer de l'argent à son parrain : l'autre refusant; le coup de couteau, puis le vol.

Il sourit encore, comme l'artiste qui, débitant un excellent monologue, prend un temps d'arrêt pour ménager la fin, la chute.

— Je ne sais pas encore si ce jeune dévoyé a agi sous l'empire de la colère ou s'il y a eu préméditation, mais le point sera, je pense, assez facile à établir...

Létard le regarda d'un air assez effaré.

- Mais, M. le juge d'instruction, nous ne pou-

vons pas encore affirmer que ce jeune homme est le coupable, et rien ne prouve non plus qu'il soit venu rendre visite à son parrain le jour-même du crime : vous connaissez mieux que moi le terme de droit : *testis unus, testis nullus* (témoin seul, témoin nul)...

Mais M. Laroche-Trésorties répliqua :

— Il n'y a pas que Mme Bourlet qui ait vu le filleul de la victime : il y a aussi son mari, qui l'aurait croisé dans l'escalier...

— Je n'ai pas encore interrogé M. Bourlet, qui n'est pas rentré de son travail; et puis, il y a encore autre chose, M. le juge d'instruction.

— Qu'y a-t-il de plus ?

— Rien ne prouve que ce soit ce jeune homme — la concierge m'a déclaré qu'il n'a que vingt-deux ans — qui ait assassiné son parrain : s'il est bien venu le voir vers huit heures, ainsi que le déclare Mme Bourlet, elle ne sait aucunement à quelle heure il en est sorti: fut-ce dix minutes ou une heure après, elle est incapable de l'affirmer; or le meurtre a été commis à neuf heures du matin, soit une heure après son arrivée.

M. Laroche-Trésorties, qui avait — il faut le reconnaître à sa louange — écouté cette démonstration avec la plus scrupuleuse attention, posa sa main aux ongles particulièrement soignés sur l'épaule du policier.

— Létard, vous avez raison de vouloir chercher à démêler la vérité, mais cela n'empêche que vous allez vous mettre à la recherche de ce jeune homme et vous le prierez de passer dans mon cabinet.

— C'est entendu, M. le juge d'instruction.

Dix minutes à peine suffirent à Létard pour

arriver au coin de la rue de Buci et de la rue Grégoire-de-Tour. La maison qu'habitait le jeune dessinateur offrait une façade noire, luisante : une vraie maison de pauvres.

Paul Blémont habitait au sixième et dernier étage un minuscule logement composé de deux pièces dont l'une était transformée en atelier.

Le jeune homme indiqua un siège à son visiteur.

— Monsieur, vous désirez ?...

Létard considéra le jeune homme, admira ces yeux naïfs, cette bouche au dessin ferme et gracieux, cette main qui tenait encore un crayon, puis, brusquement, il demanda :

— M. Blémont, quand avez-vous vu votre parrain pour la dernière fois ?

— Mon parrain ? mais hier matin. Pourquoi me posez-vous cette question ?

— A quelle heure êtes-vous entré chez lui ?

— Il pouvait être huit heures, huit heures cinq au plus... mais je ne vois pas pourquoi...

Sans s'arrêter à cette interruption, Létard reprit :

— Et vous en êtes sorti à quelle heure ?

— Avant huit heures et demie : ça n'avait pas très bien marché avec mon parrain, et j'étais furieux contre lui... mais je vous avertis que je ne dirai pas un mot de plus si vous ne m'exposez pas le but de votre visite.

Létard lui montra sa carte.

— C'est que, ce matin-là, votre parrain a été assassiné.

Le jeune homme laissa tomber son crayon.

— Parrain, assassiné... et par qui ?

Gravement, Létard articula :

— C'est ce que nous ne savons pas encore et qui nous reste à établir; en attendant, je vous prie de bien vouloir me suivre, le magistrat chargé d'instruire cette affaire aurait quelques questions à vous poser.

Paul Blémont regarda autour de lui le décor familier de cette chambre où il travaillait avec tant d'entrain, ses yeux se brouillèrent comme s'il comprenait soudain le sens redoutable de la phrase qui venait d'être prononcée.

Puis il prit son chapeau et son pardessus et répondit, d'une voix très calme en apparence.

— Monsieur, je vous suis.

III

M. Laroche-Trésorties avait recommencé. pour son propre compte, l'interrogatoire des locataires, il avait, en particulier, posé de nombreuses questions à Mme Bourlet qui, au milieu d'un luxe de phrases assaisonnées d'un savoureux accent méridional, s'était tenue à ses dépositions premières : Elle avait entendu Paul Blémont entrer chez son parrain à huit heures du matin, des bruits de paroles très vives lui étaient parvenues; c'est tout ce qu'elle pouvait dire.

Avec une conscience professionnelle tout à fait louable, le magistrat avait insisté.

— Mais à quelle heure Paul Blémont est-il sorti de chez son parrain ?

— Je ne sais pas, je n'ai pas l'heure...

— Mais fut-ce dix minutes, un quart d'heure, ou quarante-cinq minutes plus tard ?

— Je ne me souviens pas : je suis allée dans

ma cuisine où j'avais des légumes à éplucher, mon déjeuner à préparer.

M. Laroche-Trésorties songeait à ces choses en attendant le moment de faire introduire Paul Blémont qui attendait dans la pièce voisine.

Enfin il fit un signe et son greffier fit entrer le jeune homme.

Le magistrat, placé à contre-jour, l'examina un bon moment avant de demander, d'une voix grave :

— M. Paul Blémont, vous êtes allé chez votre parrain mardi matin; pouvez-vous m'indiquer le but de cette visite ?

Paul Blémont rougit violemment, mais il répondit néanmoins avec l'accent de la plus grande franchise.

— Oui, je suis allé demander à mon parrain de bien vouloir m'avancer cent francs; j'avais besoin de cette somme pour régler des choses urgentes.

— Qu'a répondu votre parrain ?

— Il a refusé durement, disant que je n'avais qu'à me débrouiller par mes propres moyens. Pourtant, je ne lui devais pas un sou ! et je l'avais toujours scrupuleusement remboursé.

— Vous vous êtes disputé avec votre parrain ?

— Oui, je n'ai pu m'empêcher de lui reprocher sa dureté, son avarice, puis je suis parti en jurant bien de ne jamais le revoir.

— Quelle heure était-il quand vous l'avez quitté ?

— Pas tout à fait huit heures et demie, je me souviens très bien maintenant.

Le juge d'instruction fit entendre une sorte de ricanement,

— Voici une mémoire bien extraordinaire à propos des heures...

Et, se levant brusquement, il ajouta avec force:

— Non, mon garçon, ce n'est pas du tout comme cela que les choses se sont passées; et je vais, moi, vous dire tout ce qui s'est déroulé ce matin-là !

Prenant une règle sur son bureau, il se mit à marcher de long en large, sans quitter sa victime des yeux, et en proférant d'une voix dure, acérée, comme le tranchant d'une hache :

— Vous êtes arrivé chez votre parrain et vous lui avez réclamé de l'argent; le digne vieillard, irrité de ces demandes continuelles, vous fait comprendre que sa patience est à bout : alors, vous, au lieu de vous retirer purement et simplement, commencez à l'injurier...

— Je ne l'ai pas injurié, j'ai simplement...

— Taisez-vous ! trancha le magistrat qui reprit, implacablement : D'une insulte en vient une autre; la colère, la fureur vous envahissent; vous saisissez un couteau et poignardez le pauvre homme. Ensuite, votre forfait accompli, vous pensez que vous seriez bien bête de ne pas en profiter et vous recherchez ce dont vous avez tant besoin : de l'argent; vous forcez le secrétaire, vous fouillez le cadavre encore chaud, et vous vous enfuyez, mais tranquillement, avec l'assurance d'un professionnel qui n'en est pas à son coup d'essai : voici exactement comment les choses se sont passées !

Paul Blémont avait écouté son accusateur avec des yeux dilatés par l'horreur, un visage si blême qu'on eut dit que le sang l'avait abandonné. Enfin, ses lèvres s'agitèrent et il poussa

un cri terrible qui fit sursauter le greffier sur son siège.

— Non ! non ! C'est faux, je n'ai pas tué mon parrain !

— Nier n'est pas un système de défense : je vous conseille d'avouer, cela vaudra mieux et vous attirera l'indulgence du jury...

— Je n'ai rien à avouer, puisque je n'ai commis aucun crime.

Le juge d'instruction haussa les épaules, et, prenant une feuille de papier, il y inscrivit quelques mots, puis il signa, terminant avec un paraphe volontaire.

— Paul Blémont, je vous place sous mandat d'inculpation : je vous accuse d'avoir, dans la matinée du lundi 6 mars, assassiné votre parrain, M. Ledouanié, pour le voler...

.....

La perquisition effectuée au domicile de Paul Blémont, sous la direction du commissaire Létard, n'avait absolument rien apporté de nouveau.

Nulle part on n'avait retrouvé la moindre trace d'argent; les complets, le linge du jeune homme ne portaient pas la plus infime tache suspecte qui aurait pu être du sang.

Quant aux recherches effectuées par les services spéciaux au domicile de la victime, elles n'avaient non plus rien apporté : nulle empreinte digitale sur les murs, les meubles, et en particulier sur le secrétaire qui avait été forcé et qui devait renfermer toute la fortune de M. Ledouanié : en effet, le vieillard était telle-

ment méfiant qu'il n'avait jamais rien voulu confier à une banque.

C'était là le plus fort argument du juge d'instruction, qui ne cessait de répéter :

— Seul un familier de la maison pouvait savoir que la victime renfermait là son argent...

A quoi l'avocat de l'accusé, un jeune maître plein de fougue, riposta :

— N'importe quel cambrioleur, même le moins avisé, aurait eu l'idée de forcer ce secrétaire qui s'offrait à tous les regards, dans la salle à manger même.

Et, avec une voix chaleureuse, l'avocat ajoutait :

— Le seul chef d'accusation qui pèse sur mon client, c'est que celui-ci est venu voir son parrain le jour du crime; le seul témoin qui l'ait entendu — une commère bavarde — ne sait même pas à quelle heure il est parti : c'est trop peu pour accuser un homme de meurtre !

Mais M. Laroche-Trésorties était entêté; il tenait un accusé et n'était pas prêt de le lâcher pour le moment; et, sans se lasser, il posait les mêmes questions à Paul Blémont, tandis que le jeune homme, pour sa part, répondait invariablement :

— Je suis innocent, je n'ai pas tué mon parrain !

Un matin, le commissaire Létard, que cette affaire préoccupait fort, reçut la visite du défenseur de Paul Blémont.

Ce dernier lui déclara :

— Mon client affirme avoir quitté son parrain avant huit heures et demie, et n'avoir pas mis plus de cinq minutes pour regagner son

domicile; si nous pouvons prouver cela, c'est son innocence qui éclate, car M. Ledouanié ne fut assasiné qu'à neuf heures, plutôt après, suivant le rapport du médecin-légiste...

— Mon cher maître, je vais tenter l'impossible pour retrouver des témoignages, car, moi aussi, je conserve des doutes sur la culpabilité de ce garçon.

Létard, ayant dit, se mit immédiatement en chasse; il partit de la rue de Condé, suivant exactement l'itinéraire du jeune dessinateur, c'est-à-dire le carrefour de l'Odéon, la traversée du boulevard Saint-Germain et la rue Grégoire-de-Tours qui l'amenait à son domicile.

En route, il interrogea minutieusement tous les commerçants : sa patience finit par être récompensée : au coin de la rue de Condé et des Quatre-Vents, un camarade avait aperçu Paul Blémont et l'avait appelé, mais le jeune homme, qui ne l'avait pas entendu, avait continué sa route à vive allure.

— Quelle heure était-il ? demanda le policier.

— Pas tout à fait huit heures et demie; car ce ne fut qu'après avoir perdu mon ami de vue que j'ai entendu sonner la demie à l'église Saint-Sulpice.

Un second témoignage, aussi important, aussi précis que le premier, vint le corroborer : rue Grégoire-de-Tours, voie antique et très étroite, on peut voir, un peu avant d'arriver à la rue de Buci, une échoppe de cordonnier : or, le cordonnier se souvenait très bien avoir vu passer Paul Blémont, qui était un de ses clients; il l'avait même appelé, mais le dessinateur ne semblait pas l'avoir entendu.

Le cordonnier ne fut pas moins affirmatif au sujet de l'heure.

— Il était huit heures et demie : j'ai toujours ma montre sous les yeux, et c'est un véritable chronomètre, vous pouvez vous en assurer.

Ces deux témoignages avaient fortement frappé l'entêté, mais honnête Laroche-Trésorties, qui, quelques jours plus tard, signait une ordonnance de non-lieu : Paul Blémont était libre...

IV

Maintenant, l'enquête en était au point mort, et les journaux eux-mêmes ne parlaient plus du meurtre de la rue de Condé : seuls les habitants de la maison du crime en bavardaient encore entre eux.

Quant à Létard, réduit aux simples hypothèses, il passait son temps à rechercher les personnes que l'infortuné Ledouanié avait pu connaître de son vivant : qui sait s'il n'arriverait pas à trouver une piste de ce côté-là ?

Mais, hélas, Ledouanié ne possédait que de rares parents en province, parents qu'il n'avait pas vus depuis des années, et qui ne se trouvaient du reste pas à Paris au moment du meurtre.

Quant à ses amis, ils étaient pour ainsi dire inexistants : deux ou trois messieurs de son âge, qu'il rencontrait quelquefois, dans un antique café de la rive droite, pour une partie de dominos, et qui n'avaient jamais franchi son seuil, ignoraient même son adresse.

Du reste, ces personnages purent facilement

fournir l'emploi de leur temps pour la matinée du crime.

Le commissaire désespérait donc de jamais résoudre ce problème qui avait un cadavre pour une des données, quand, un matin, à son bureau, on lui apporta une lettre qui offrait un aspect étrange.

L'enveloppe était de papier fort ordinaire, et la suscription était formée de lettres découpées dans des journaux et collées à la suite les unes des autres : procédé classique de celui qui ne veut pas se donner le mal de déguiser son écriture.

La feuille de papier qu'il tenait à la main avait été traitée comme l'enveloppe, de caractères découpés dans les journaux.

Ayant lu cette étrange missive, le policier sursauta. Voici en effet la phrase qu'il lut :

« *Ledouanié a été assassiné par un peintre qui travaillait dans le logement situé au-dessus.* »

Létard se mit à faire les cent pas dans son bureau : il se souvenait qu'en effet, le jour où il avait effectué son enquête rue de Condé, il s'était aperçu que le logement situé au-dessus de celui de la victime, et qui était entièrement vide de tout meuble, sentait la peinture, et que le papier qui garnissait les murs était tout neuf.

Mécontent, il frappa sur son bureau de son poing fermé.

— Le peintre, je n'ai pas pensé au peintre !

Il sortit rapidement et, vingt minutes plus tard, arrivait rue de Condé. La concierge sursauta en le voyant entrer.

— C'est t'y que vous auriez arrêté l'assassin ? lui demanda-t-elle avec anxiété.

— Vous avez un logement à louer, et il vient d'être remis à neuf, n'est-ce pas ?

— Oui, il n'y a même pas si longtemps que cela que le peintre a terminé...

— Le peintre, vous voulez dire qu'il n'y en avait qu'un seul ?

— Oui, vous savez, pour un petit logement comme celui-là...

— Et quel jour a-t-il fini son travail ?

— Mais, je me souviens, il a terminé la veille du jour où vous êtes venu, c'est-à-dire du jour où on a découvert le corps de ce pauvre M. Ledouanié.

— Quelle heure était-il ?

— Je ne sais plus exactement... dans la matinée...

— Avez-vous l'adresse de cet homme ?

— La sienne, non, mais j'ai l'adresse du patron qui l'emploie.

Vingt minutes plus tard, l'entreprise de peinture étant située assez près, Létard pénétrait dans un atelier.

A la première question qu'il lui posa, le patron, un vieil homme à moustache blanche, s'écria :

— L'homme qui travaillait le 6 mars au 16 *bis* rue de Condé ? Oui, je me souviens très bien : c'est Daniel Payard; tenez, je vais vous l'appeler.

Et, la main en porte-voix, il cria :

— Eh ! Badigeon, arrive un peu par ici, y'a un monsieur qui voudrait te causer !

Badigeon apparut immédiatement.

C'était un grand garçon vêtu du classique costume blanc des peintres. Souple et nerveux, il paraissait âgé d'une trentaine d'années et avait

la mine narquoise propre aux Parisiens de pure race.

L'attirant à l'écart, Létard interrogea :

— Pouvez-vous me dire ce que vous avez fait dans la matinée du 6 mars, rue de Condé ?

— Ce que j'ai fait ce matin-là ? Eh ! j'ai terminé mes plinthes, puis je suis parti...

— Vous n'ignorez pas qu'un homme a été assassiné pendant que vous exécutiez votre travail, juste en dessous de vous, car vous êtes venu là de bonne heure ?

— Oui, je suis arrivé à sept heures et demie du matin et n'en suis parti qu'à onze heures.

— Vous n'avez rien vu, rien entendu ?

— Absolument rien...

Létard posa encore quelques questions au peintre, qui ne put rien lui apprendre de nouveau, puis il le quitta, passablement agacé.

L'arrivée de ce nouveau personnage l'irritait sourdement, et surtout la façon dont il avait été signalé à son attention : par une lettre anonyme...

Si ce garçon était coupable, il avait montré une belle tranquillité.

Une fois dehors, Létard téléphona et, un quart d'heure plus tard, un de ses collègues arrivait sur les lieux. Il lui donna le signalement de l'homme, recommandant à l'inspecteur de le suivre et de ne pas le perdre de vue, puis il se rendit au bureau de M. Laroche-Trésorties.

Après l'avoir écouté, le juge d'instruction hocha la tête.

— Il faut convoquer ce gaillard-là à mon bureau pour ce soir-même...

— Entendu, M. le juge d'instruction.

Au lieu de se rendre lui-même à l'entreprise

de peinture, Létard y dépêcha un collègue : il avait autre chose à faire.

Donc, après avoir quitté M. Laroche-Trésorties, il se dirigea vers la rue de Condé.

Comme il s'y attendait, la concierge ne le vit pas entrer et ce fut sans avoir rencontré âme qui vive qu'il pénétra dans le logement inoccupé du cinquième étage, qui se trouvait juste au-dessus de celui qu'avait habité la victime.

L'odeur de peinture s'était évaporée en partie, mais il y régnait cependant une vague senteur difficile à fixer.

Le policier regarda autour de lui : il avait l'impression que ces pièces vides allaient lui livrer un secret.

Le logement, modelé sur celui de M. Ledouanié, se composait d'une salle à manger et d'une chambre à coucher, qui prenaient jour sur la rue de Condé, et d'une cuisine située dans le fond de la salle à manger et dont la fenêtre s'ouvrait sur la cour.

Ce fut dans cette cuisine que Létard se dirigea : ayant ouvert la fenêtre, il aperçut une sorte de puits noir qui était la cour : en face de lui, un mur où ne s'ouvrait aucune fenêtre.

Le policier resta un moment à méditer, puis il regarda autour de lui : la cuisine comportait un évier, une minuscule cuisinière. Se baissant, Létard ouvrit la porte du four : à ce moment, il poussa une exclamation.

— Nom d'un chien !

Il y avait dans ce four un objet qu'il sortit : une corde à nœuds, longue de quatre mètres environ...

Létard voulut poursuivre son expérience jus-

qu'au bout : il attacha la corde à la barre d'appui, enfourcha celle-ci et se laissa aller dans le vide.

En bon sportif, il eut vite atteint la hauteur de la fenêtre de la cuisine de Ledouanié : elle était fermée; mais rien n'aurait été aussi facile que de pénétrer chez le vieillard si elle avait été ouverte...

Satisfait de ses constatations, Létard remonta à la force du poignet jusqu'à l'étage supérieur; rentré dans la cuisine, il fit un paquet de la corde et l'emporta avec lui.

Il avait pu se rendre compte que l'opération s'était déroulée le plus facilement du monde : nul ne l'avait vu ni entendu.

Létard revoyait la silhouette souple de Daniel Payard, dit Badigeon, l'ouvrier chargé de remettre à neuf le petit logement de la rue de Condé.

Oui, il paraissait suffisamment leste et musclé pour avoir accompli cette mince performance : de plus, les peintres ne sont-ils pas habitués à grimper aux échelles, à courir sur d'étroits échafaudages...

Le policier arriva au bureau de M. Laroche-Trésorties avant que le peintre y eut été introduit.

Rapidement, Létard mit le magistrat au courant de sa découverte. Le juge d'instruction, après avoir écouté les explications de son interlocuteur et avoir examiné la corde à nœuds, se leva.

— Nul doute que ce soit ce garçon qui ait pénétré chez la victime; ce ne peut être que lui le coupable...

Après une heure d'interrogatoire, et malgré ses véhémentes protestations d'innocence, Daniel Payard, dit Badigeon, ouvrier peintre, était accusé du meurtre de M. Ledouanié et placé sous mandat d'arrêt.

V

Avec la même véhémence que le premier inculpé, — le jeune dessinateur Paul Blémont, maintenant en liberté, — le peintre Daniel Payard, dit Badigeon, protestait hautement de son innocence.

— Enfin, s'écriait le peintre, puisque j'vous dis qu'j'ai pas zigouillé le vieux crabe du quatrième, vous pouvez m'croire; j'suis un honnête ouvrier, moi, j'suis pas un assassin, et j'savais même pas que l'logement d'en d'sous était occupé !...

— Si, vous le saviez pertinemment : il y avait trois jours que vous travailliez dans ce logement désert, c'était suffisant pour vous être rendu compte des coutumes de la maison... De plus, M. Ledouanié passait pour être fort riche.

— J'savais même pas qu'il existait, ce vieux grigou !

— Vous venez de vous vendre en le traitant d'avare : un avare, un vieux grigou, comme vous dites, est toujours censé avoir de l'argent caché chez lui.

— Si j'ai dit vieux grigou, c'est parce que j'ai lu les journaux, qui ont dit que l'père Ledouanié était près de ses sous !

— Comment expliquez-vous alors la présence

de cette corde à nœuds dans le logement où vous travailliez ?

— Je n'en sais rien, ce n'est pas moi qui l'ai amenée !

L'avocat, chargé d'assister l'inculpé, avait à ce moment-là émis un argument qu'il jugeait péremptoire.

— M. le juge d'instruction, si mon client avait employé cette corde à nœuds pour descendre assassiner la victime, il aurait bien pris soin de l'emporter avec lui, et de ne pas laisser cette pièce à conviction...

Pendant que les trois personnages : le juge d'instruction, l'accusé et son défenseur s'agitaient ainsi, le commissaire Létard ne restait pas inactif.

Il avait recommencé son enquête dès le début et avait voulu s'assurer d'une chose qui, pour lui, primait toutes les autres : la fenêtre de la cuisine du logement de l'infortuné Ledouanié était-elle ouverte quand on avait découvert le cadavre ?

Pour lui, l'affaire ne faisait pas l'ombre d'un doute : la fenêtre de la cuisine était fermée quand il était entré chez la victime.

Mais il voulut s'en assurer et alla trouver le commissaire de police et son secrétaire qui, avant lui, avaient pénétré chez l'infortuné Ledouanié.

M. Bulliet, le commissaire de police, se frotta le menton.

— Ma parole, je ne me souviens plus très bien, mais il me semble que cette fenêtre était fermée quand nous sommes entrés dans ce logement...

Il appuya sur un timbre,

— Je vais faire appel aux souvenirs de M. Lejoie, mon secrétaire.

M. Lejoie, empressé, fit son entrée dans le bureau.

— M. le commissaire, vous avez besoin de moi ?

— Oui, je vais faire appel à vos souvenirs : quand nous sommes entrés chez M. Ledouanié, l'homme trouvé assassiné au numéro 16 *bis* de la rue de Condé, est-ce que la fenêtre de la cuisine était ouverte ou fermée ?

— M. le commissaire, la fenêtre de la cuisine était fermée.

Cette simple phrase avait été prononcée avec l'accent d'absolue conviction de l'homme qui est sûr de ne point se tromper.

Néanmoins, Létard, qui était resté immobile sur sa chaise, tint à insister.

— M. le secrétaire, excusez-moi d'appuyer sur cette question, mais elle est trop grave pour qu'on y réponde à la légère : cette fenêtre était-elle réellement bien fermée quand vous êtes entré dans le logement.

— Absolument certain, Monsieur; cette fenêtre était fermée, et j'en suis tellement sûr que je l'ai ouverte un moment et que j'ai éprouvé une certaine difficulté à tourner l'espagnolette...

Devant le regard interrogateur de ses deux interlocuteurs, il expliqua :

— Quand nous sommes entrés dans le logement, M. le commissaire et moi, il y avait déjà vingt-quatre heures que M. Ledouanié avait été assassiné; de plus, l'odeur de tout ce sang répandu vous prenait tellement à la gorge que j'ai cru que j'allais me trouver mal : aussi, dès que je fus dans la cuisine, j'ouvris la fenêtre et je

respirai un peu d'air pur... si l'on peut appeler de l'air pur celui qui vient de cette cour obscure.

— Ensuite ? interrogea Létard.

— J'ai refermé la fenêtre, et peu de temps après vous êtes arrivé.

Létard en savait assez. Une demi-heure plus tard, il pénétrait dans le bureau du juge d'instruction.

M. Laroche-Trésorties se préparait justement à interroger l'inculpé qui attendait dans une pièce voisine. En voyant entrer le policier, son visage s'éclaira d'un sourire.

— Eh bien, Commissaire, pour vous, la besogne est terminée; il ne me reste plus qu'à faire avouer le coupable, mais je dois reconnaître qu'il se défend avec opiniâtreté, le bougre...

Lucas hocha la tête.

— M. le juge d'instruction, je ne partage pas entièrement votre manière de voir...

— Que voulez-vous dire ?

— Je veux dire que je ne suis pas absolument convaincu que l'ouvrier peintre Daniel Payard soit le meurtrier...

— Comment, celui-là aussi serait innocent !

— Je n'ai pas affirmé son innocence, M. le juge d'instruction; j'ai simplement voulu préciser que je ne possédais pas de preuves absolues de sa culpabilité.

— Expliquez-vous, commissaire.

— M. le juge d'instruction, quand les premiers témoins ont pénétré chez la victime, la fenêtre de la cuisine, par où l'assassin était entré, était fermée...

M. Laroche-Trésorties leva les bras au ciel,

— Qu'importe qu'elle ait été fermée *après;* la seule chose qui importe, c'est qu'elle ait été ouverte *avant*, de façon à permettre à l'assassin d'entrer chez M. Ledouanié.

— C'est bien ce que j'ai pensé, répondit flegmatiquement le policier, mais une fois entré le meurtrier a dû ressortir : or, il lui était absolument impossible de refermer la fenêtre *du dehors*, et de la refermer si bien que le secrétaire du commissaire de police a éprouvé quelque difficulté à l'ouvrir...

M. Laroche-Trésorties était visiblement gêné par cet argument.

Soudain, le visage du magistrat se détendit et un sourire fleurit sur ses lèvres.

— Et qui vous dit, Commissaire, que le meurtrier a emprunté le même chemin pour se retirer? Le peintre travaille à l'étage au-dessus de M. Ledouanié; bon, il attache sa corde à la barre d'appui, descend, pénètre chez le vieillard, le tue et le dévalise... Ensuite...

Son œil brilla de satisfaction.

— Ensuite, il referme la fenêtre, ouvre la porte qui donne sur le palier, regrimpe un étage et se retrouve dans l'appartement inoccupé qu'il vient de quitter... Hein, qu'en pensez-vous ?

Létard hocha la tête.

— Vous avez peut-être raison, M. le juge d'instruction : les choses ont très bien pu se passer de cette façon...

M. Laroche-Trésorties sourit d'un sourire condescendant.

— Allez, Létard, c'est ainsi que les événements se sont déroulés, et pas autrement; mais je suis

bien content que vous soyez venu me conter l'histoire de cette fenêtre fermée, cela me servira à mieux confondre le coupable...

VI

De fort mauvaise humeur, le commissaire Létard jeta un coup d'œil à sa montre : elle marquait sept heures.

Après avoir avalé une tasse de café, il se dirigea vers le plus proche bureau de poste, où il expédia deux cartes pneumatiques.

La première était adressée à M. Jules Sermonnet, facteur, et la seconde à Paul Blémont, dessinateur pour catalogues de modes, et priaient, en termes identiques, ces deux personnes d'avoir à se rendre à son bureau à trois heures de l'après-midi.

En effet, le policier s'était brusquement souvenu que deux personnes avaient pénétré dans le logement de M. Ledouanié avant le commissaire de police et avant lui-même : le filleul de la victime et le facteur.

Malgré les arguments péremptoires du juge d'instruction, cette histoire de fenêtre le tracassait, et il voulait connaître l'avis de ces deux premiers témoins.

Ce fut le facteur qui se présenta le premier à son bureau.

Le commissaire entra aussitôt dans le vif du sujet :

— Quand vous avez pénétré dans la chambre où gisait M. Ledouanié, est-ce que la porte de communication de la cuisine était ouverte ?

— Grande ouverte, j'ai du reste aperçu l'évier:

je me souviens même qu'il y avait une casserole posée dessus.

Létard se rendit compte de la mémoire de son interlocuteur : il avait lui-même noté ce détail. Pesant bien sur ses mots, il articula la question essentielle.

— D'où vous étiez placé, vous pouviez apercevoir la fenêtre de la cuisine, qui donne sur la cour : était-elle ouverte ou fermée ?

Sans hésiter une seconde, Sermonnet s'écria :

— Elle était ouverte.

Létard ne broncha pas devant cette affirmation qui contredisait nettement celle du secrétaire du commissaire de police, car il savait, par expérience, combien les différents témoins d'un même drame peuvent varier dans leur façon d'*avoir vu* quelque chose.

— C'est bon, je vous remercie; veuillez m'attendre un instant dans la pièce voisine, je ne vous retiendrai du reste pas longtemps...

Un instant plus tard, ce fut Paul Blémont qui fit son entrée dans le bureau. Le jeune dessinateur interrogea le policier du regard.

— J'espère, Monsieur, dit-il avec un sourire forcé, que ce n'est pas pour m'inculper à nouveau que vous m'avez convoqué ?

D'un geste rassurant, Létard lui montra un siège.

— Quand vous êtes entré chez votre oncle, est-ce que la fenêtre de la cuisine était ouverte ou fermée ?

— Elle était fermée ! s'écria vivement le jeune homme.

Comme il l'avait déjà fait pour le premier témoin, Létard l'engagea à bien faire appel à sa

mémoire, et à ne pas hésiter à se rétracter s'il croyait s'être trompé; mais, avec vigueur, Paul Blémont s'écria :

— Je suis certain de ce que j'avance : la fenêtre de la cuisine était fermée; elle l'était toujours, du reste : mon parrain était très frileux et craignait fort les courants d'air. Je puis vous affirmer que cette fenêtre était fermée, et bien fermée.

— Ne l'auriez-vous pas ouverte vous-même ?

— Non; du reste, mon parrain ne m'a pas laissé entrer dans sa cuisine, où je ne songeais pas à aller; mais, comme la porte était ouverte, je puis assurer que la fenêtre était bien fermée.

Létard se caressa le menton.

— Il y a ici un autre témoin qui affirme avoir vu cette fenêtre ouverte le lendemain; or, il est impossible que ce soit votre tuteur qui ait ouvert la fenêtre, puisqu'il fut tué une demi-heure environ après votre départ... à moins qu'il ne l'ait ouverte pendant ces trente minutes.

— Qui est ce témoin ? interrogea Paul Blémont.

— Le facteur, celui qui a découvert le corps de la victime.

— C'est qu'il se trompe : il n'aura pas prêté attention à ce détail ; puis il aura affirmé quelque chose, et maintenant, il ne veut plus revenir sur ses premiers dires...

— C'est peut-être cela ; en attendant, je vous remercie, et j'espère ne plus avoir à vous déranger désormais.

Une fois le dessinateur parti, Létard posa encore quelques questions sans intérêt au facteur ;

puis l'ayant renvoyé à son tour, il se plongea la tête dans ses mains.

Et, mentalement, il résuma la situation.

— Le jour où le crime fut commis, Paul Blémont affirme que la fenêtre était fermée à huit heures et demie du matin ; le lendemain, le premier homme qui aperçoit le cadavre, c'est-à-dire le facteur, affirme que cette fenêtre était ouverte vers neuf heures, neuf heures cinq...

« Il s'empresse d'aller avertir la police ; le commissaire et son secrétaire arrivent sur les lieux du crime environ quinze minutes plus tard: or, à ce moment là, la fenêtre s'est refermée, mystérieusement : le témoignage du secrétaire est trop formel pour que je le repousse... du reste, tous les témoins sont formels, même quand ils se contredisent, même quand ils se trompent...

Létard releva la tête et passa sa main sur son front fatigué.

— Alors, qui serait allé fermer cette fenêtre pendant le court espace de temps — environ donze à quinze minutes — pendant lequel le facteur est allé chercher la police ?

Il se leva, se mit à arpenter son bureau en répétant.

— Qui est-ce, qui est-ce... il faudra bien que j'arrive à le savoir...

VII

Le commissaire Létard se tenait, indécis, devant le n° 16 *bis* de la rue de Condé.

Mais, rapidement, prenant sa résolution il pénétra sous le porche obscur.

La concierge, à son habitude, ne le vit pas

entrer, et, silencieusement, Létard monta l'escalier.

Au quatrième étage, il s'arrêta, considérant un moment les scellés qui avaient été posés sur la porte, quand soudain il tressaillit : l'un des cachets de cire avait été arraché.

Il s'approcha et l'examina plus attentivement: non, le scellé n'avait pas été à proprement parlé arraché ; mais on avait dû, au contraire, l'enlever avec soin, et le morceau de ruban avait soigneusement été coupé.

Du reste, un seul des cachets de cire avait ainsi été enlevé, et tous les autres étaient encore intacts, de sorte qu'il était impossible d'ouvrir la porte sans les briser tous.

Il n'insista pas et grimpa silencieusement à l'étage au dessus : là aussi les scellés avaient été posés ; mais ils étaient intacts.

Le policier redescendit sur la pointe des pieds : vraiment, dans cette maison qui était pourtant habitée, on pouvait se promener dans les escaliers tout à son aise.

Et pourtant...

Létard resta immobile : il n'avait plus que quatre marches à descendre pour attendre le palier du quatrième étage, quand il lui sembla que la porte située en face de celle de feu Ledouanié venait de bouger imperceptiblement.

D'où il était, on ne pouvait pas le voir, aussi resta-t-il immobile, retenant sa respiration...

Non, il ne s'était pas trompé : la porte bougeait; elle s'ouvrait doucement, avec une effrayante lenteur.

Enfin, quand elle fut suffisamment entrebâillée, une tête de femme se montra.

Létard n'eut pas peur, mais pourtant, cette tête était effrayante avec son visage maigre aux pommettes saillantes, son nez busqué, sa bouche édentée et presque sans lèvres, ses yeux gris où luisait une lueur de folie, et toutes les mèches grises en désordre qui l'encadraient.

La vieille femme resta un bon moment à contempler l'huis tragique, constellé de cachets de cire, puis sa tête disparut, et, sans bruit, sa porte se referma.

Létard, à ce moment, respira largement : il avait craint d'être découvert.

Il sortit son carnet de sa poche, le consulta rapidement à la page où il avait noté les noms des locataires. Quatrième étage à gauche, Mme Maximilienne...

Il se souvenait qu'il n'avait rien pu tirer de la vieille femme, qu'elle lui avait répondu, d'une manière presque inintelligible.

Le policier haussa les épaules, et la question qui l'avait déjà effleuré se posa encore à son esprit avec une force nouvelle.

— Est-elle gâteuse, folle, idiote ; ou simule-t-elle simplement un de ces états ? Une voix demanda :

— Qui est-là ?

— Mme Maximilienne, répondit le policier de sa voix la plus douce, je désirerais vous poser quelques questions, je suis le commissaire Létard...

La porte s'ouvrit et la vieille femme parut devant lui.

Elle dévisagea le policier d'un air méfiant, lui barrant le chemin.

— Qu'est-ce que vous voulez ?

— Je voudrais simplement vous poser quelques questions : vous savez que je suis de la police ?

— La police... qu'est-ce qu'elle me veut, la police ?

Sa voix était hargneuse, agressive.

Sans paraître impressionné par cet accueil, Létard s'assit, le dos au mur, simple mesure de prudence.

— Tranquilisez-vous, Madame, je désirerais tout bonnement vous poser quelques questions.

— Je vois ce que c'est ; vous voulez me dresser une contravention pour mon chien : ah ! ah ! ah ! vous perdez votre temps, il y a un an qu'il est mort, le pauvre Bobby !

— Il ne s'agit pas de votre chien, dit-il sèchement, mais bien de votre voisin, M. Ledouanié, celui qui a été assassiné...

Une expression de haine tordit le visage de la vieille.

— Il est mort, c'est bien fait pour lui ; je le détestais !

Vivement intéressé, Létard demanda.

— C'était un mauvais voisin, il vous avait causé beaucoup de tort, n'est ce pas ?

— Oui, il était méchant; et puis il était riche, et il cachait des sous...

— Vous savez où il cachait ses sous ?

Subitement méfiante, elle ne répondit pas, mais l'éclat de ses yeux disait à quel point son intérêt avait été éveillé.

En vain le policier voulut la faire revenir sur ce sujet, elle l'éluda avec une rare adresse.

Tout en bavardant ainsi, il étudiait l'invrai-

semblable capharnaüm qu'était le logement de Mme Maximilienne.

Il y avait là une foule de bibelots, poussiéreux et sales, et dont beaucoup étaient cassés : petits personnages décapités, tasses à qui il manquait une anse, verres ébréchés, vases égueulés; mais ce qui surprenait par dessus tout, c'était l'incroyable quantité de boîtes qui se trouvaient amoncelées partout.

La plupart n'étaient pas grandes, mais par contre, leur diversité était extrême : il y en avait de rondes, d'ovales, de carrées, de rectangulaires.

Voyant que son interlocutrice gardait un silence hargneux, Létard se risqua :

— Vous en avez de jolies boîtes, Madame...

— Oui, j'en ai beaucoup, s'écria la vieille avec joie; oui, j'en ai beaucoup, mais lui, il en avait encore plus que moi...

— Lui, M. Ledouanié, votre voisin, il avait beaucoup plus de boîtes que vous ?

— Oh ! oui; il en recevait beaucoup, on lui en apportait souvent...

Elle avait déclaré cela avec le ton gourmand, envieux, d'une petite fille qui jalouse une jeune amie qui a de plus beaux jouets, de meilleures friandises qu'elle-même.

— Vous n'avez jamais demandé à votre voisin qu'il vous donne de ses jolies boîtes ?

— Je lui en ai demandé une fois de ces boîtes; mais, oh ! la, la ! j'ai été bien reçue : il m'a répondu que je n'avais qu'à faire comme lui, écrire, et qu'on m'en enverrait par la poste !

Assez imprudemment, Létard risqua :

— Vous n'avez pas essayé de lui en prendre un jour, ç'aurait été un bon tour à lui jouer ?

Les traits de la vieille femme se durcirent: son visage, toute sa personne exprimèrent une soudaine méfiance.

— Croyez-vous que je sois une voleuse ?

— Mais non, pas du tout, pas du tout, ma bonne dame...

— Il n'y a pas de bonne dame : vous venez ici pour m'espionner !

Létard se levant, elle le considéra avec une extraordinaire expression dans le regard, une expression où il y avait à la fois de la peur et de la haine.

Et, bien qu'il ne fut pas un lâche, ce fut à reculons que le commissaire Létard gagna la porte, tandis que Mme Maximilienne le regardait, les deux mains cachées derrière le dos.

VIII

Un quart d'heure plus tard, en face de l'église Saint-Germain-des-Prés, Létard pénétrait dans la brasserie Lip et se laissait tomber sur la banquette en poussant un soupir de soulagement.

Après avoir dégusté un demi à petits coups, il se dirigea vers la cabine téléphonique et demanda la communication avec le cabinet de M. Laroche-Trésorties.

Il eut une conversation assez longue avec le juge d'instruction, mais quand il sortit de la cabine, son visage rayonnait.

Ce fut en chantonnant qu'il se mit à descendre la rue Bonaparte, mais si un passant quelconque avait pu entendre les paroles qu'il fredonnait, il aurait été étonné de ne saisir que deux mots, indé-

finiment répétés, et toujours les mêmes : « Des boîtes, des boîtes, des boîtes... »

Vingt minutes plus tard, Létard pénétrait dans son bureau. Le garçon, qui semblait l'attendre, l'appela.

— Monsieur Létard, on a apporté un petit paquet pour vous.

— Merci, Julien; où est-il ?

— Sur votre bureau...

Le commissaire s'assit devant son bureau et, avec d'infinies précautions, dénoua les ficelles du petit paquet qui se trouvait devant lui.

Sous ce papier, il y avait une petite boîte de carton; Létard la considéra un moment en souriant.

La boîte qu'il ouvrit contenait trois petits objets : un savon dentifrice, une boîte de poudre dentifrice, un tube de pâte dentifrice, plus un prospectus vantant les propriétés du savon, de la poudre et de la pâte dentifrice *Blancar*.

Ayant remis les différents dentifrices dans leur boîte et la boîte dans sa poche, Létard sortit et prit le métro.

Trois quarts d'heure plus tard, il pénétrait dans la manufacture des établissements *Blancar*, à Levallois-Perret.

Le directeur, un homme jeune et fort courtois, l'écouta avec attention, et quand le policier lui eut exposé sa requête, se leva en déclarant :

— Monsieur le commissaire, si vous voulez bien vous donner la peine de me suivre, je vais vous emmener au service publicité où vous obtiendrez facilement, je pense, le renseignement dont vous avez besoin.

Au service publicité, Létard fut reçu par un homme petit, rougeaud et vif, qui, après l'avoir

écouté, hocha plusieurs fois la tête.

— Compris, Monsieur le commissaire, vous allez procéder vous-même aux recherches, et je suis sûr que vous aurez trouvé ce que vous avez besoin avant une demi-heure.

Puis le policier fut installé devant un immense fichier qu'il se mit à consulter patiemment.

Le chef du service de la publicité ne s'était pas trop avancé en affirmant que son visiteur serait renseigné avant une demi-heure : vingt minutes plus tard, Létard poussait un grognement de joie :

— Ça y est !

— Vous avez trouvé ? s'enquit le petit homme dont les joues évoquaient deux belles pommes bien mûres et bien rouges.

— Oui, je vous remercie. J'ai trouvé ce qu'il me fallait.

Il sortit son carnet, nota dessus un nom et une date, puis il se dirigea vers la porte.

Quelques instants plus tard, le commissaire Létard se présentait au bureau de poste de la rue du Télégraphe. Sur la vue de sa carte, il fut introduit immédiatement dans le bureau du receveur, lequel fit appeler l'employée préposée au bureau des objets chargés et recommandés.

Après une longue conversation, Létard sortait du bureau de poste, mais il devait être assez peu satisfait, car un pli barrait son front.

— Evidemment, maugréa-t-il; il y a trop longtemps de cela; comment cette pauvre petite aurait-elle pu se souvenir...

Mais il n'en avait pas fini avec ses pérégrinations à travers Paris : maintenant, c'était le bureau de poste de la rue Danton qui l'attirait.

Là encore, il eut une conversation avec le receveur principal, conversation qui dura près d'une heure. Quand il sortit, il paraissait complètement satisfait.

Se tournant dans la direction de la rue de Condé, Létard maugréa entre ses dents :

— Ah ! Madame Maximilienne, vieille folle que tu es, où que tu parais être, tu as attiré mon attention sur les boîtes, eh bien ! nom d'un chien, tu as drôlement éclairé ma lanterne.

Et, d'un pas allègre, il se mit en route vers le quai des Orfèvres.

II

Deux jours plus tard, assis derrière son bureau, le commissaire Létard fumait pensivement une cigarette en regardant la fumée monter, droite et légère, dans le calme de la pièce.

Soudain, la cendre tomba toute seule de la cigarette à demi consumée, faisant un petit tas gris sur la table.

Létard tressaillit, la balaya d'un geste de la main, puis son index appuya sur un bouton. Quelques secondes se passèrent, puis la porte s'ouvrit et la figure rougeaude du garçon de bureau parut dans l'entrebâillement.

— Vous m'avez appelé, Monsieur le commissaire ?

— Est-ce que tout le monde est arrivé, mon brave Julien ?

Julien sortit une liste de sa poche.

— Oui, Monsieur le commissaire.

— Bien. Faites-les entrer...

Julien disparut; on entendit derrière la porte

un vague brouhaha, un piétinement de pas, puis le garçon de bureau introduisit les visiteurs.

Ce fut d'abord le facteur Sermonnet, puis le jeune Paul Blémont. Ensuite venait Mme Maximilienne, vêtue de noir et coiffée d'un invraisemblable chapeau de deuil d'où s'échappaient d'indomptables mèches grises; veillant sur elle, apparut Mme Bourlet, la locataire du troisième, la bavarde méridionale aux savoureux accents et dont les révélations au début de l'enquête avaient amené l'arrestation du filleul de la victime.

Derrière les deux femmes, enfin, et fermant la marche, s'avançaient Daniel Payard et ses deux gardes du corps.

Létard leur adressa un signe discret qu'ils comprirent fort bien, car ils laissèrent pénétrer le peintre et fermèrent la porte derrière lui.

D'un geste, Létard désigna cinq chaises placées en demi-cercle devant son bureau.

— Asseyez-vous, je vous prie...

Il se trouvait placé un peu dans l'ombre, tandis que le visage de ses interlocuteurs était en pleine lumière. Il attendit que le bruit causé par les chaises déplacées eût cessé, puis, d'une voix neutre, presque indifférente :

— Mesdames, Messieurs, je vous ai convoqués pour établir — si faire se peut — la vérité sur le meurtre commis sur la personne de M. Ledouanié que vous tous avez plus ou moins connu.

A ce moment, une voix s'éleva, protestant :

— Moi, j'l'ai pas connu, l'vieux, j'l'ai même jamais vu d'ma vie !

Létard se tourna vers le peintre.

— Soit, nous l'acceptons pour l'instant, mais je vous prierai de ne pas m'interrompre...

S'adressant alors au facteur, il demanda :

— M. Jules Sermonnet, racontez-nous brièvement comment vous avez trouvé M. Ledouanié assassiné chez lui.

L'homme toussa pour s'éclaircir la voix.

— Voilà, c'est bien simple : c'était le mardi 7 mars, j'avais un colis recommandé à remettre à M. Ledouanié; je suis monté, j'ai frappé à sa porte; n'entendant pas de réponse, j'ai tourné le bouton et je suis entré : il était mort, baignant dans son sang : alors je suis allé prévenir le commissaire de police; c'est tout.

— Comment était la fenêtre de la cuisine ?

— Elle était ouverte, comme je l'ai déjà dit.

— Je vous remercie, mon ami...

Le policier se tourna vers le peintre Daniel Payard.

— Expliquez-moi ce que vous avez fait dans la matinée du 6 mars, c'est-à-dire le jour où le crime fut commis.

Le peintre passa sur son front une main lasse.

— J' commence à en avoir marre, ça fait au moins cent fois qu' j' raconte la même histoire... Enfin, puisque vous y tenez tant qu' ça... Eh bien ! le lundi 6 mars, j' suis arrivé dans le logement du cinquième à sept heures et demie, j'ai passé ma dernière couche de peinture, et je n'en suis parti qu'à onze heures.

— Vous n'êtes pas sorti du logement ?

— Pas une seule fois.

— Vous n'avez rien vu, rien entendu ; vous ignoriez même l'existence d'une corde à nœuds dans le four de la cuisinière ?

Goguenard, le peintre haussa les épaules :

— J' me suis pas amusé à fouiller là-dedans !

— C'est bon, nous verrons tout à l'heure si vous avez dit la vérité...

Les yeux de Létard se fixèrent dans ceux de Paul Blémont.

— Et vous, monsieur Blémont, je serais curieux de vous entendre raconter votre visite à votre parrain, le lundi 6 mars, jour où il fut assassiné...

Le jeune homme pâlit un peu.

— Ce matin-là, je suis arrivé chez mon oncle à huit heures pour lui emprunter cent francs; il m'a refusé doucement cette somme; la colère m'a envahi et je lui ai crié, enfin, ce que je pensais de lui; puis je suis sorti : il n'était pas tout à fait huit heures et demie.

— Il ment ! hurla Mme Blémont en pointant un index accusateur; c'est lui qui a assassiné son parrain, j'en suis sûre !

D'une voix sèche, Létard lui ordonna d'avoir à se taire et de se rasseoir, puis, continuant son interrogatoire :

— La fenêtre de la cuisine était-elle ouverte ou fermée ?

— Elle était fermée, comme du reste elle l'était toujours.

Le policier se renversa sur son siège ; puis, d'une voix changée, devenue soudain engageante:

— Mme Maximilienne, pouvez-vous répondre aux questions que je vais vous poser ?

La vieille femme, dont le masque était rendu encore plus tragique par l'horrible chapeau de deuil qu'elle portait tout de travers, hocha la tête :

— Oui, pourvu que Mme Bourlet reste à côté de moi...

— Mme Bourlet ne vous quittera pas... mais essayez de rappeler vos souvenirs : le lundi 6 mars, on a assassiné votre voisin, celui qui possédait de si jolies boîtes; c'était entre huit heures et demie et neuf heures du matin : vous ne vous souvenez pas, vous n'avez vu personne entrer chez M. Ledouanié ?

— Non, j'ai rien vu, rien entendu...

— Mais vous-même, Mme Maximilienne, n'êtes-vous pas entrée chez M. Ledouanié, après huit heures et demie, et n'est-ce pas vous qui, ensuite, êtes partie après avoir fermé la fenêtre de la cuisine ?

La voix doucereuse avait sonné dans le silence, et tous les assistants sentirent leur cœur qui battait plus fort.

Alors, ce diable de policier avait découvert la vérité : c'était cette vieille femme, à moitié folle, qui avait assassiné son voisin...

Mais tranquillement, comme si elle n'avait pas compris la gravité de cette accusation, Mme Maximilienne hocha sa tête encadrée de boucles grises :

— Non, je ne sais pas; je n'ai rien vu, rien entendu...

Létard eut une sorte de rire muet; puis, se tournant soudain vers Mme Bourlet, il articula sèchement :

— Et vous, Madame, vous saviez que votre voisin était riche; vous avez entendu, le jour où le crime fut commis, son filleul monter pour lui rendre visite; ensuite, vous avez écouté derrière votre porte; le bruit d'une dispute vous est par-

venu; puis ce fut la fuite de Paul Blémont. Qui vous a empêchée alors de monter un étage — vous deviez être en pantoufles — et de pénétrer chez M. Ledouanié ; ne serait-ce pas vous qui auriez fermé la fenêtre de la cuisine, avant de sortir, en un geste instinctif de bonne ménagère ?

Sous cette accusation imprévue, Mme Bourlet resta un moment comme écrasée; puis elle se leva brusquement, et les mots qui s'étranglaient dans sa gorge jaillirent enfin en une virulente explosion de fureur :

— Voilà que vous m'accusez, moi, maintenant, d'avoir tué ce pauvre homme, un monsieur si bien élevé, si correct; non, je ne l'ai pas tué, je ne l'ai pas tué !

D'un geste d'irrésistible volonté, Létard lui intima silence.

— Madame, je ne vous accuse pas, je vous *présume* simplement coupable. Rasseyez-vous...

Comme, domptée, elle obéissait, il reprit, s'adressant à la ronde :

— Il y a cinq personnes en face de moi; parmi ces cinq personnes, il y a un assassin, le meurtrier de M. Ledouanié...

Il ajouta, d'une voix glaciale :

— Ce meurtrier, je le connais et je vais vous le désigner...

Ses regards errèrent devant lui, puis s'arrêtèrent soudain sur un personnage.

— Monsieur Sermonnet, c'est mardi matin que vous êtes venu apporter un paquet recommandé à M. Ledouanié ?

— Oui, mardi matin...

Létard pointa son index vers lui.

— Mais, lundi matin, le jour où le crime fut

commis, vous êtes venu *aussi*, et ce jour-là, vous n'aviez rien à remettre à l'infortuné vieillard...

Le facteur était devenu livide et de grosses gouttes de sueur perlaient de son front. Il voulut parler, mais le policier ne lui en laissa pas le temps.

— Vous arrivez donc le lundi matin, vous frappez. M. Ledouanié entr'ouvre sa porte, vous reconnaît : le facteur n'est jamais suspect : vous entrez, et vous l'assassinez; ensuite, vous fracturez son secrétaire : depuis le temps que vous venez chez lui et que vous l'épiez, vous saviez où il cachait son argent...

« Ensuite, vous partez bien tranquillement ; vous achevez votre tournée... »

— C'est faux, c'est faux !...

Inexorable, le policier poursuivit :

— Puis vous choisissez un bureau de poste où vous êtes inconnu, celui de la rue du Télégraphe, où vous expédiez un paquet, une *petite boîte* contenant des échantillons de dentifrices, échantillons que vous vous êtes faits expédier par la maison Blancar, à la lecture d'une annonce dans les journaux ; mais vous n'avez oublié qu'une seule chose, c'est que cette maison, pour ces petits colis publicitaires, n'envoie jamais de paquets recommandés !

Un court silence, puis :

— Vous vous êtes dit qu'en découvrant *vous-même* le cadavre, *le lendemain* du meurtre, et agissant pendant votre service, personne ne songerait à vous accuser : n'êtes-vous pas allé vous-même prévenir le commissaire de police; ce n'était pas trop mal trouvé...

Effondré sur sa chaise, le misérable bou-

geait plus. Paul Blémont, assis à côté de lui, s'écarta un peu. Létard reprit :

— Le filleul de votre victime accusé, vous pouviez vous croire tranquille, mais voici que son innocence est reconnue : vous commencez alors à perdre la tête et vous m'adressez cette lettre anonyme qui met en cause le peintre Daniel Payard; c'est vous qui cachez cette corde à nœuds dans la cuisinière; d'où cette rocambolesque histoire d'assassin entrant par la fenêtre de la cuisine : en fait, cette fenêtre de cuisine fut et resta toujours fermée.

Le peintre, le visage tordu par la fureur, lui montra le poing.

D'un sourire, Létard le calma.

— C'est fini pour vous, mon vieux ; le vrai coupable est démasqué : il avait oublié que le paquet recommandé que M. Ledouanié n'avait pu prendre — et pour cause — était resté entre les mains de la justice, que j'ai réussi à savoir qui l'avait envoyé, car c'était par lui que le meurtrier avait signé son crime...

Depuis un moment, la porte s'était discrètement ouverte, et les deux robustes inspecteurs qui escortaient tout à l'heure le peintre Daniel Payard s'étaient placés derrière Sermonnet.

Regardant Mme Maximilienne, Létard ajouta:

— Ce fut cette brave dame qui me fit soudain comprendre la vérité, quand elle me dit que son voisin Ledouanié lui avait répondu, au sujet des petites boîtes dont elle est si férue : « *Si vous voulez des petites boîtes comme ça, vous n'avez qu'à écrire, on vous en enverra par la poste...* » C'est ainsi que j'ai appris que le défunt recevait

nombre de ces petits colis publicitaires, innocente manie qui devait lui coûter la vie...

Soudain, le facteur se leva comme un ressort; il voulut se précipiter vers la porte, mais les deux inspecteurs qui surveillaient ses moindres mouvements ne lui en laissèrent pas le temps.

Il y eut une mêlée confuse, mais rapide, et, écumant, poussant d'horribles blasphèmes, le misérable fut emmené, les menottes aux poings.

Tranquillement, Létard se tourna vers les personnages qui avaient, haletants, assisté à cette scène dramatique.

— Mesdames, Messieurs, je vous remercie et je ne vous retiens plus, vous êtes libres...

Et, frappant sur l'épaule du peintre Daniel Payard, surnommé Badigeon, il ajouta en riant:

— Et pour vous, mon ami, ce mot prend un double sens, n'est-ce pas ?...

FIN

La collection "SPHINX"

est éditée par

la Société Française d'Editions et de Publications Illustrées

142, Rue Montmartre - PARIS (2e)

S.P.I. — 27 Rue Nicolo, Paris (XVIe)

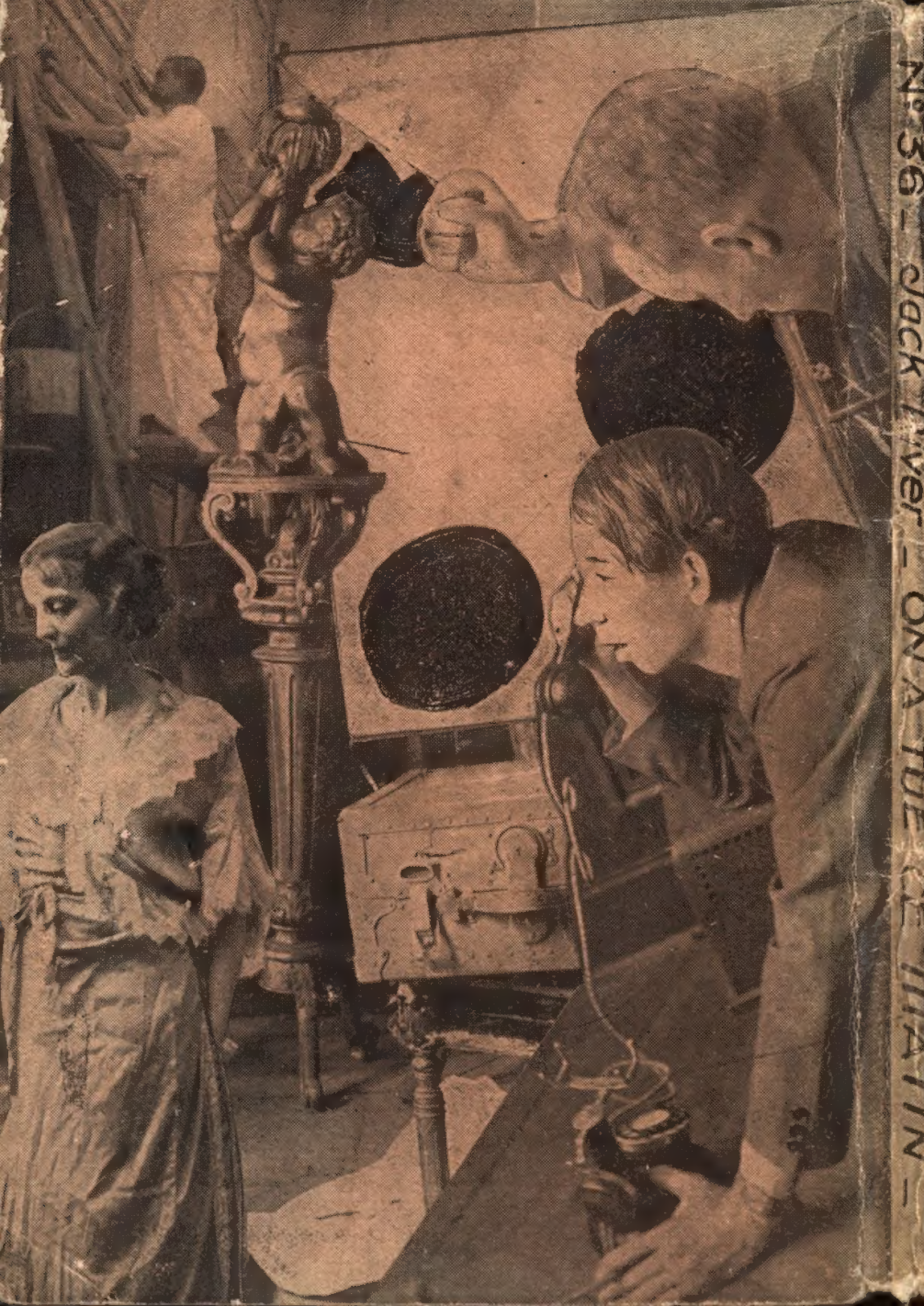

N° 36 — Jack Liver — ON A TUÉ CE MATIN —

ON A TUÉ CE MATIN

Roman Policier

Collection "SPHINX"

1F.20